



AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité;

Suite à l'adoption de la Loi 122, l'obligation de publication de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ avec un même contractant, passé au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble des ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$.

Donné à St-Gabriel-de-Rimouski, ce 9 janvier 2020

Directrice générale et secrétaire trésorière

Certificat de publication

Je soussigné, Marie-Josée Dubé, directrice générale et secrétaire trésorier, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux endroits suivant :

*Centre polyvalent
Bureau municipal*

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9 janvier 2020.

Directrice générale et secrétaire trésorière



Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ avec un même contractant, passé au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$

Nom	Objet	Montant
Bouchard Ford Rimouski	Camionnette 2018	28 361\$
Construction Jalbert et Pelletier	Fuite,rechargement,abrasif,drainage,gravier ,	157 498\$
Écol'eau	Services techniques	50 014\$
Excavation Léon Chouinard	Fuite, d'eau, rue Plourde,berger, mise aux normes eau potable	1 339 042\$
Groupe Ultima	Assurances municipale	34 448\$
Ministre des finances	Sûreté du Québec	70 293\$
MRC de la Mltis	Quotes-parts,et autres services	197 128\$
Pétroles R. Turmel inc	Diésel, mazout,	39 147\$
Équipements Pinso	Compacteur	62 086\$
Yvan Plante	Collectes matières	49 991\$
SNC Lavalin inc	Honoraires eau potable	52 403\$